



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr



CITOYENNETÉ

Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5



FINANCES

Budget 2018 P. 6



SPORTS

Soirée des trophées sportifs P. 10



SCOLAIRE

Noël et classes découvertes P. 12



ENFANCE JEUNESSE

Les activités du Pôle Enfance Jeunesse P. 13



FESTIVITÉS

Élection de Miss Poussan 2018 P. 16
Carnaval 2018 P. 18



TRAVAUX

Les chantiers en cours P. 20



CULTURE

Magnifier les poussannaises P. 22
Exposition du centenaire 14-18 P. 24



ENVIRONNEMENT

Programme Vert demain P. 26



SÉCURITÉ

Point sur la sécurité publique P. 27



URBANISME

ZAC de Sainte-Catherine P. 28



BRÈVES

Infos administratives P. 30



SOCIAL

Atelier mémoire / ACS / repas des aînés P. 32

HISTOIRE

Les petites histoires... à Poussan P. 33



ÉTAT CIVIL

État civil 2018 P. 34

FESTIVITÉS

Concours vitrines de Noël P. 34



TRIBUNE LIBRE

Expression des groupes municipaux P. 35

Édito

Cette année encore, les finances de la ville, malgré quelques pénalités, restent saines, avec une fiscalité locale qui n'augmente pas et une bonne capacité d'investissement.

En lisant le dossier consacré aux finances dans ce bulletin municipal, vous constaterez que malgré une baisse constante des dotations de l'État et les pénalités liées au manque de logements sociaux, la part communale des impôts n'augmente pas et nos investissements continuent à un niveau très acceptable : 3,6 millions d'euros, dont 2,4 millions d'euros de dépenses d'équipement au service de la population.

Concernant la mise en carence pour non conformité à la loi SRU, dont je m'étais déjà longuement expliqué lors de la cérémonie des vœux, je retiendrai surtout qu'il ne sert à rien de gesticuler et de se répandre en élucubrations sans proposer la moindre solution. L'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme, purgé de tous recours, nous permettra de combler prochainement une partie de notre retard sur des programmes de logements publics ou privés. Le projet de nouveau quartier à Sainte-Catherine sur lequel nous travaillons depuis des années et qui est en phase de concertation, devrait permettre à terme de nous rapprocher des attentes de l'État sans sacrifier à la qualité de vie et à la tranquillité de notre petite ville.

La capacité d'investissement retrouvée et confortée depuis quelques années nous permet de continuer la rénovation de nos bâtiments publics. Le chantier de l'extension et de mise aux normes d'accessibilité de l'hôtel de ville est lancé et l'équipement du jardin public continue : mise en service des WC publics et rénovation d'un bâtiment pour la nouvelle salle des associations.

Côté voirie la rue de la salle est cours de rénovation, les réseaux d'eau sont terminés, le pluvial est en cours, trottoirs et enrobés suivront. Le chemin de la Mouline va également bénéficier prochainement d'un coup de jeune.

Pour la protection de l'environnement, sujet de plus en plus important sur nos territoires, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public et des menuiseries des bâtiments communaux permet déjà de substantielles économies, nous vous communiquerons prochainement un bilan chiffré des consommations et des économies réalisées.

Le parc automobile de la ville qui compte aujourd'hui 4 véhicules entièrement électriques renforce les capacités d'intervention des services en respectant l'environnement.

Le programme Vert demain est en cours de mise en place, il a permis d'arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dangereux pour la santé et facilité l'achat d'une nouvelle balayeuse et l'aménagement du rond point de la route de Sète, celui de l'école Véronique Hébert suivra bientôt.

La saison sportive se termine avec des résultats satisfaisants pour la plupart des clubs poussannais, les associations sportives bénéficient toujours du soutien actif de la municipalité.

Le calendrier culturel et festif est bouclé pour cet été, avec une programmation étoffée et variée, dont une exposition exceptionnelle pour commémorer le centenaire de la grande guerre : pour le « village dortoir » que certains se complaisent à dénoncer, ce n'est pas si mal !

L'équipe municipale et moi-même travaillons activement à améliorer le quotidien et le bien vivre de nos concitoyens avec dévouement et sans arrière-pensée : nous ne sommes pas déjà en campagne électorale, la bonne gestion de la ville est notre unique préoccupation pour l'instant !

*Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous réussirons.*

Votre Maire, Jacques Adgé.



Mon coup de cœur

Le succès qui ne se dément pas pour notre carnaval, très réussi cette année : un grand merci aux carnavaliers, bénévoles, associations, musiciens qui maintiennent ces traditions bien vivantes.

Mon coup de gueule

Les nouveaux jeux pour enfants à peine posés ont déjà été squattés et tagués !

L'aménagement du rond-point de la capitelle : pas encore achevé que des plantes ont déjà été volées !

Pour bien vivre ensemble, le respect du bien public est une valeur essentielle que nous devons entretenir et transmettre aux nouvelles générations.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
DE LA VILLE DE POUSSAN N°45 - 2018

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement





PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

| PERMANENCE | ÉLU | HORAIRES | SECRÉTARIAT | TÉLÉPHONE |
|---|------------------|------------------|----------------------|---------------------|
| M. le Maire | Jacques Adgé | Sur rendez-vous | Fabienne Reinaldos | Tél. 04 67 78 99 51 |
| Social, solidarité intergénérationnelle | Yolande Puglisi | Sur rendez-vous | Jacqueline Robillard | Tél. 04 67 18 35 91 |
| Finances, développement économique | Ghislain Natta | Judi 15h/17h | Marie-Pierre Laux | Tél. 04 67 18 35 90 |
| Communication, culture | Florence Sanchez | Mercredi matin | Philippe Péron | Tél. 04 67 78 99 56 |
| Patrimoine | Florence Sanchez | Mercredi matin | Philippe Péron | Tél. 04 67 78 99 56 |
| Urbanisme, environnement | Serge Cuculière | Mardi 17h/19h | Thérèse-Marie Ménard | Tél. 04 67 78 99 54 |
| Agenda 21 | Isabelle Bainée | Mardi 17h/18h | Aude Rouanet | Tél. 04 67 18 35 96 |
| Ressources humaines | Dany Bourdeaux | Mardi 10h/12h | Manon Vasseur | Tél. 04 67 78 99 52 |
| Festivités, Protocole | Dany Bourdeaux | Vendredi 11h/12h | Pierre Robert | Tél. 04 67 18 35 95 |
| Sécurité, anciens combattants | Pascal Giugleur | Vendredi 17h/18h | Police municipale | Tél. 04 67 53 23 80 |
| Scolaire, enfance jeunesse | Arlette Raja | Mardi 10h/12h | Perrine Odier | Tél. 04 67 43 78 44 |
| Sports, travaux | Jésus Valtierra | Vendredi 10h/12h | Christian Daumas | Tél. 04 67 78 99 53 |

SERVICES MUNICIPAUX**Mairie**

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
 Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

Accueil Citoyenneté Population

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr
 Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
 Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.
 Fermé le mercredi.

Pôle Social (CCAS)

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
 Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine

Tél. 04 67 78 99 56 / 04 67 18 35 95
 Courriel : communication@ville-poussan.fr / spectacle@ville-poussan.fr

Service festivités, protocole, gestion des salles

Tél. 06 81 31 48 24
 Courriel : protocole@ville-poussan.fr

Pôle technique

Tél. 04 67 18 35 92
 Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants

Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Pôle Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : secretariat.pej@ville-poussan.fr
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h/12h - 13h/17h - Mercredi : 8h/12h

Guichet unique

Tél. 04 67 18 24 85 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr
 Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours,
 classes de découvertes.
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/11h45 - Mercredi 8h/12h - 13h30/18h

Accueil de Loisirs

· ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clae@ville-poussan.fr
 · ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr
 · Centre de loisirs ALSH : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Gestion des installations sportives

Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

Service Police Municipale

Accueil secrétariat - Tél. 04 67 74 07 59
 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
 Permis de conduire, certificat d'immatriculation.
 Poste de Police - Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 27 64 30
 Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

Point Info

Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Standard Tél. 04 67 46 47 48

Agence d'urbanisme Tél. 04 67 43 87 73

Brigade Territoriale Tél. 04 67 43 24 39

Service déchets Tél. 0 800 801 083

Urgence technique eau Tél. 09 77 40 84 08

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 67 57 00
 Mardi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00
 Mercredi, uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses

Tél. 04 67 78 69 25

Micro crèche le Cocon

Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

Micro crèche 4 pattes et petits pas

Tél. 06 48 09 55 81 - courriel : 4pattesetpetitpas@gmail.com

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 04 67 53 82 27 - Courriel : ramesit@ccas-ville-meze.fr
 lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30, vendredi uniquement sur RDV

Groupe scolaire les Baux

Maternelle Tél. 04 67 78 21 84 - Élémentaire Tél. 04 67 78 20 95

Groupe scolaire Véronique Hébert

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25

Collège Via Domitia

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

ENEDIS (EDF) Dépannage Tél. 09 72 67 50 34
 Raccordement Tél. 09 69 32 18 57

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
 pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Lyonnaise des eaux Tél. 09 77 40 94 43

Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

Animaux errants Tél. 04 67 53 23 80 Police Municipale

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15
 Pompiers Tél. 18
 Gendarmerie Tél. 17

Budget 2018 : une gestion dans l'intérêt des Poussannais

Les relations financières avec Sète Agglopôle Méditerranée sont en voie de normalisation, avec comme objectif des projets structurants pour la commune.

Pendant l'année 2018, les mécanismes relationnels mise en place par Sète Agglopôle Méditerranée (SAM), ainsi que les flux financiers entre la commune et l'EPCI vont trouver leur rythme de croisière. Nous travaillons avec les élus et les services de la SAM à définir un cadre relationnel qui permette à la commune de bénéficier de ses compétences techniques tout en conservant toutes ses libertés opérationnelles. Nous travaillons également à la définition de programmes de financement de projets structurants et à forte valeur ajoutée. Nous avons pour objectif de nous positionner en demandeur responsable et non en vassal craintif.

0% d'augmentation des dépenses de fonctionnement

0% d'augmentation des taxes communales

54 500€

pour les activités scolaires

| Classes transplantées | Transport des élèves | Stages de voile |
|-----------------------|----------------------|-----------------|
| 31 500 € | 17 000 € | 6 000 € |

180 350€ pour soutenir les associations



| SPORTS | SOCIAL | CULTURE | FESTIVITÉS | SCOLAIRE | CARITATIF | INTER-GÉNÉRATION |
|----------|----------|----------|------------|----------|-----------|------------------|
| 73 800 € | 35 200 € | 20 500 € | 41 900 € | 1 900 € | 3 050 € | 4 000 € |

2 320 000€ de financement sur fonds propres
complété par un emprunt d'un montant de 400 000 €

25% de dépenses d'équipement en plus

Extension de l'Hôtel de ville, achat de matériel pour le programme « Vert Demain » d'entretien des voiries et des espaces verts, installation de la vidéosurveillance, rénovation de voiries...

Investissements



44 500€ pour la rénovation des aires de jeux pour enfants

Les programmes d'équipement et de rénovation se poursuivent à bon rythme.

Pour l'année 2018, au delà de l'assise budgétaire, tous les grands chantiers en cours sont financés : accessibilité des bâtiments communaux, réseau de vidéo protection, rénovation de l'éclairage et de la voirie, achat de matériel et véhicules, acquisitions foncières...

Les dépenses d'équipement

BÂTIMENTS

- Création d'une nouvelle salle des mariages et du conseil municipal liée à l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Rénovation de bâtiments communaux au jardin public.
- Accessibilité des bâtiments communaux aux normes PMR.
- Acquisition de bâtiments pour la sécurisation et la rénovation du centre ville.

1 269 500 €

MATÉRIELS

- Acquisition de véhicules.
- Acquisition de matériels pour l'entretien des voiries et des espaces verts.
- Acquisition d'équipements pour les salles municipales.

388 970 €

ÉCLAIRAGE VOIRIE

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public :
- Rénovation des chaussées

1 216 590 €

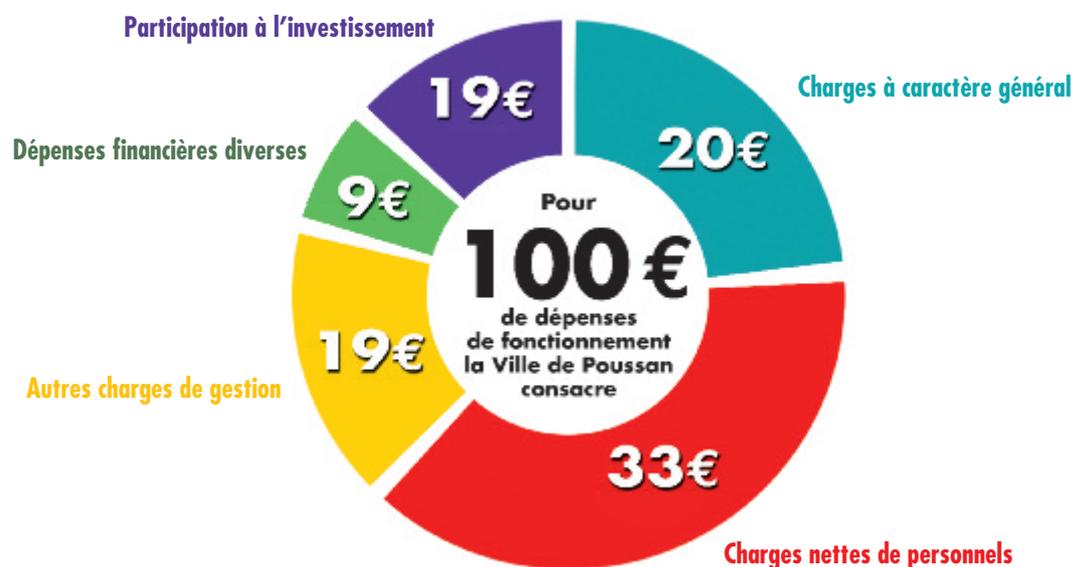
AUTRE

- Aide à la rénovation des façades
- Acquisition de terrains
- Extension du cimetière.

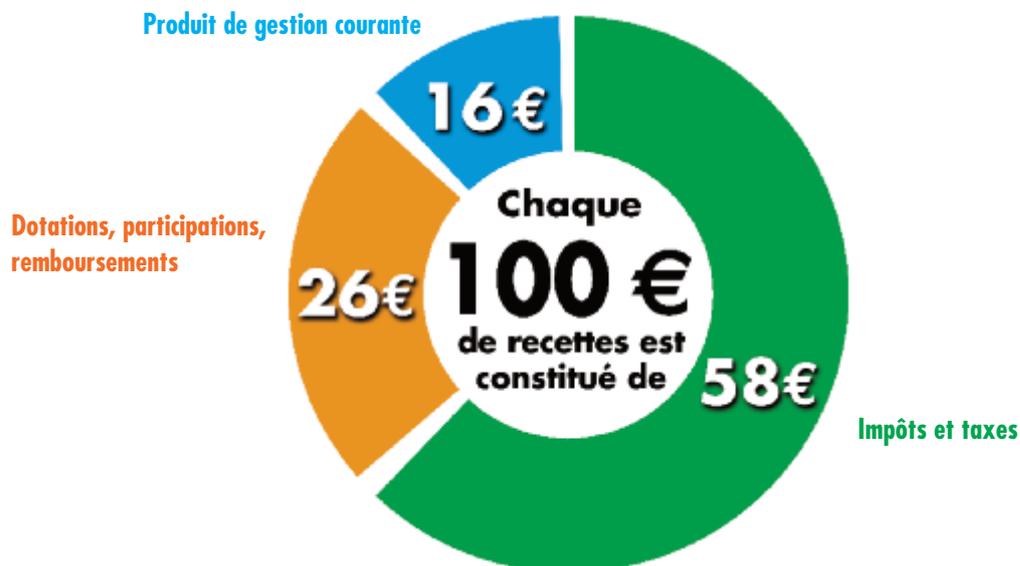
96 000 €

Budget Principal : quelques chiffres

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



9,4 M€

montant total des recettes et dépenses de la ville en 2018

5,8 M€

pour le fonctionnement charges de gestion courante éclairage public, nettoyage

3,6 M€

pour l'investissement dont 2,4 M€ de dépenses d'équipement

Retrouvez toutes les données financières de votre commune sur le site Internet de la ville : www.ville-poussan.fr

Budget annexe : Pôle enfance jeunesse

Une action soutenue au bénéfice de l'enfance



Avec le retour à la semaine de 4 jours, le pôle enfance jeunesse retrouve ses missions d'accueil pendant le temps scolaire, d'encadrement et de découverte durant les vacances.

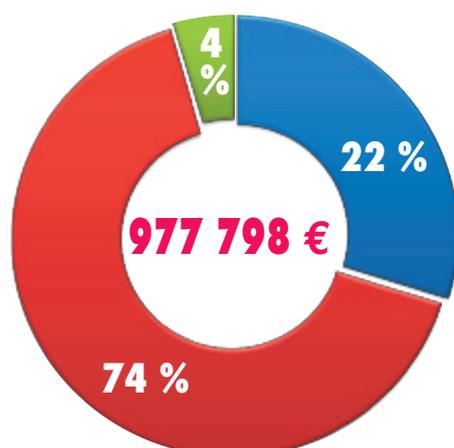
La situation de la crèche associative les Petite Pousses confrontée à de nouvelles contraintes financières est en cours d'examen. La phase de concertation avec la Caisse d'Allocation Familiale et les responsables de la structure amènera une solution préservant une offre diversifiée pour la petite enfance au sein de la commune.

25% d'augmentation du budget sans répercussion pour les familles

0% d'augmentation des tarifs du pôle Enfance Jeunesse

Dépenses

- Subvention de fonctionnement pour la crèche 35 000 €
- Charges de personnel 728 000 €
- Charges générales 214 798 €



Recettes

- Participation des familles 209 300 €
- Dotations organismes sociaux 180 100 €
- Participation communale 509 000 €
- Résultat de fonctionnement reporté 29 398 €



14^e Trophées sportifs de Poussan

La ville de Poussan mène depuis des années une politique de soutien et de promotion du sport, en valorisant le tissu associatif. La commission des sports a convié les sportifs poussannais qui se sont distingués au cours de l'année à une soirée conviviale de remise de trophées sportifs.



BILLARD CLUB DE POUSSAN

Thierry PALAU

Champion de la région Occitanie au billard français en régional 3 partie libre, passe en régional 2

BREAK DANCE THAU CLUB

Ruben ADGÉ, Arthur POURTIER, Gabriel PETIT, Lohann ARNAUD, Ruben IGOUNINC

3^{ème} par équipe du championnat d'Occitanie de Break dance 2017

COURSE À PIED (ENTENTE POUSSAN BALARUC)

Corinne HREN

1^{ère} Master 2 féminine au Trail de Veydrac - Villeveyrac

Olimpia KULA

3^{ème} Sénior féminine aux Foulées de Balaruc

Agathe GARCIA

3^{ème} Sénior féminine aux Foulées de Montbazin

Arnaud LEDUC

3^{ème} scratch aux Foulées arts et natures à Montagnac, Master 1 marathon de Lavérune, Master 1 semi marathon de Teyran

Fabien CHAVES

3^{ème} Sénior aux Foulées de Montbazin et au Trail urbain de Sète

Laurent GIMENEZ

2^{ème} Sénior aux Foulées de Montbazin, 1^{er} au Trail des Barjots à St Paul et Valmalle

Julien TAELEMAN, Laurent GIMENEZ et Jérôme VALTIERRA

Participation aux 100 kms de Millau

ÉQUITATION (ÉCURIES AUBIN)

Lili Rose PEZERAT 1^{ère}

Clémence CHRISTEN 2^{ème}

Nathan GOMILA 2^{ème}

Louca OUANNOUGHI 2^{ème}

Morgane STEPANIAN 1^{ère}

Raphael LEBLANC 1^{er}

Arthur BRAZZI BOOF 1^{er}

Emma FISCHER 1^{ère}

Julien MARC 1^{er}

Elouan ROGLIANO 1^{er}

Emma FISCHER Médaille d'Or Horse Ball club excellence 6

CA POUSSAN FOOTBALL

Équipe U 11

Invincible lors de la 1^{ère} phase a accédé au niveau 2 pour la seconde phase

GYMNASTIQUE (FRONTIGNAN AC GYM)**Sacha CAZENOVE**

vice champion régional par équipe catégorie Coupe Formation 7/10 ans

Elisa VALE

3^{ème} au championnat régional individuel en catégorie National B 14 ans

Florian PREVAULT

Champion départemental et régional individuel catégorie National 14 ans. Champion départemental, vice champion régional et troisième en zone en équipe Trophée Fédéral 12 ans et plus

Adam PUIPIER

Vice champion régional individuel catégorie National 10 ans. Champion départemental, champion régional et champion de France en équipe Nationale B 10/11 ans

Axel BOURDON

Champion départemental, champion régional, 1^{er} de la zone sud ouest et 6^{ème} au championnat de France individuel catégorie Trophée Fédéral 10/11 ans. Champion départemental, champion régional et champion de France en équipe Nationale B 10/11 ans

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE (GYM GRS BALARUC)**Éléa CAZENOVE**

Championne départementale, championne régionale 3^{ème} à la demi finale de championnat de France catégorie DC 4 (Division Criterium)

FTHB POUSSAN HAND BALL**Moins de 15 ans garçon équipe 1**

3^{ème} au championnat départemental

Moins de 13 ans garçon équipe 1

3^{ème} au championnat départemental

Naïl MEHENNI, Lilou HETMANIAK, Eya BODIN, Anastasia AUZEBERT

Sélection équipe comité de l'Hérault

Thomas TABARACCI

Pôle Espoir à Nîmes

JUDO ET SAMBO (JUDO ATHLÉTIQUE POUSSANAIS)

Champions de France, Occitanie et Coupe Régionale

MOTO CROSS

Jamie Mc CANNEY Vice-champion du monde d'enduro

Paul POYETON Champion de ligue 125cc

Noham DABBOUE 3^{ème} championnat de ligue 50cc

Mathéo BAUDIN 3^{ème} épreuve de ligue à Frontignan

Louna BAUDIN 3^{ème} féminine championnat de ligue 65cc

Lilou GYBELY 1^{ère} féminine championnat de ligue 50cc

Nina SENEGAS 1^{ère} féminine championnat de ligue 65cc

Stéphane TROUSSIER Champion de Ligue enduro élite 1

Romain MOLINIER Champion de Ligue enduro national 1

PÉTANQUE (LA BOULE POUSSANNAISE)

Yvan BOURDON, Laurent GUIBAL, Philippe OMONT, Julien BOIS, François CORTES, Marius et Georges ESPINAS, Sylvie et Maxime LECOMTE, Salam HOFFMANN, Lionel CADILHAC, Adolpho FERNANDEZ, Mickael MARSALA, Sophian FARHI

Champions de l'Hérault par équipe, accèdent en 2^{ème} Division

US SÈTE ATHLÉTISME**Tom SANFILIPPO**

2^{ème} Challenge cross département, 3^{ème} Nîmes, Vergèze, Anduze

UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN**Équipe Benjamins**

Champions de France et Vainqueurs de la Coupe de l'Hérault

Équipe féminine série A

Championnes de l'Hérault et de France en salle pour la 18^{ème} fois dont 17 consécutives et Vice-championnes d'Europe

TIR OLYMPIQUE SPORTIF THAU ET GARRIGUES**Maxime GOUNELLE**

1^{er} en championnat départemental de carabine, 2^{ème} au championnat régional de carabine, 1^{er} au championnat régional Arquebusier

Frédéric GOUNELLE

1^{er} en équipe et 2^{ème} en individuel au championnat départemental d'armes anciennes, 1^{er} en équipe et 1^{er} au individuel en championnat régional

Michel GOUNELLE

1^{er} en équipe et 3^{ème} en individuel au championnat départemental d'armes anciennes, 1^{er} en équipe et 5^{ème} en individuel au championnat régional, 1^{er} au championnat régional Arquebusier

Michel RAJA

Champion départemental et régional en colt en équipe et en individuel

Gilles RAJA

Champion départemental et régional en colt en équipe et en individuel

Cédric RAJA

Champion départemental et régional pistolet

TENNIS CLUB DE POUSSAN**Équipe 2 Masculine division 1**

Vice-Championne de la Coupe de l'Hérault

Équipe 13/14 ans Garçons

Demi-Finaliste de la Coupe des Jeunes Garçons

ECOLE DE RUGBY DES VIGNES DE THAU**Catégorie U 18**

Champions du tournoi de Bédarieux, finalistes du tournoi des 3 cloches de Coursan, champions à Servian

ECP VÉLO**Pierre BARBY et Cyril CORRALES**

3^{ème} au classement général du raid multisports de Taill'aventure à Lunas participation aux championnats de France en Lozère, au raid des dentelles dans le Vaucluse, au raid ABS dans le Lauraguais et au raid ROC66 à Collioure.

VOILE**Paul MENUT et Gaspard BRIGHY**

Champions de ligue régionale et 14^{ème} aux Championnats de France

Samuel MENUT

3^{ème} au Championnat départemental en Optimist Sport

Marie SOLER**LES BÉNÉVOLES****Jean GRANGEON, ECP Vélo**

Président dynamique pendant 8 ans est resté très actif en tant que membre

Pascal GASCON, Billard Club

pour son implication dans le fonctionnement du Club



Classes de neige et Père Noël

Les écoliers de Poussan ont bien profité cette année des joies de l'hiver et de ses traditions : Noël, classes de neige, carnaval...



CLASSES DE NEIGE

CM2 École des Baux : 54 élèves
Coût total séjour : 14 576 €

Ils sont partis fin janvier pour une semaine en classe de neige à Saint Pierre de Chartreuse dans un chalet « le Belvédère » spécialement adapté à l'accueil des grands groupes d'élèves.

Entre la découverte de la région, ses métiers, son patrimoine naturel et culturel, les activités en rapport avec la neige, sans oublier la montagne et le travail scolaire, les journées sont passées très rapidement.

Dans le massif de la Chartreuse, les enfants se sont initiés aux joies du ski.

Le Parc naturel régional de Chartreuse est un territoire d'accueil, de détente et de découverte. Cet espace privilégie l'étude de ses milieux et de son histoire, et invite à la découverte...

Un fermier est venu présenter son travail et faire déguster ses fromages aux élèves.

Un apiculteur leur a raconté l'évolution des ruches à travers l'histoire et leur a fait goûter ses produits.

Deux pisteurs sont venus au chalet pour expliquer en quoi consiste leur métier.

Et pour finir, le grand soir tant attendu est enfin arrivé... La boum !

« De la bonne musique, de la danse, des boissons et bien évidemment des bonbons ! Rien de mieux pour finir le séjour en beauté ! »

Noël des écoles

Le matin du 14 décembre, les élèves des écoles maternelles des Baux et de Véronique Hébert se sont rendus au Foyer des Campagnes pour découvrir un spectacle de marionnettes.



Le ton était donné avec « un tout petit Père-Noël » qui emportait les enfants dans le rêve et la magie de Noël avec tendresse et sensibilité.

Le spectacle terminé, les enfants, les yeux brillants, sont repartis vers leur école des rêves plein la tête.

Les 18 et 19 décembre, les élèves des deux écoles élémentaires ont vu le film de Peter Ramsey : « les 5 légendes ». Les enfants ont pu apprécier l'aventure d'un groupe de héros doués de pouvoirs extraordinaires.

Le 21 décembre était aussi un jour de fête pour nos petits écoliers. En effet, le fameux bonhomme rouge avait annoncé sa visite dans les écoles.

Le Père-Noël, accompagné des élus délégés

aux affaires scolaires a distribué des cadeaux. Après avoir reçu chacun un livre de leur âge, les enfants ont posé pour de magnifiques photos avec le gentil papa Noël. Le goûter qui a suivi a eu beaucoup de succès. Spectacles, goûters et cadeaux ont été offerts par la municipalité.

Participation au Téléthon

Les écoles maternelles et élémentaires des Baux et de Véronique Hébert ont donné le départ du Téléthon. Les enfants se sont rendus au stade où des activités ludiques ont été pratiquées.

Les sapeurs pompiers de Bouzigues étaient là comme chaque année. Monsieur le Maire, de nombreux parents accompagnant les élèves encadrés par les enseignants, les Atsems, tous étaient motivés et conscients que leur action ajoutée à celle des autres pouvait aider l'AFM dans les recherches pour vaincre la maladie.



Pôle Enfance Jeunesse

Avec le retour à la semaine de 4 jours, les animateurs du PEJ ont su se réadapter pour offrir aux petits poussannais des activités, séjours et animation de qualité.



Les Accueils de Loisirs Périscolaires

« *L'expo des enfants* » a conclu l'année 2017 et démarré 2018 sous la thématique de « *l'hiver* ».

Vous avez pu admirer les œuvres réalisées par les enfants (luge, traîneau du Père Noël,...) uniquement avec des matériaux de récupération.

Cette exposition à la Mairie avait pour but de développer l'ingéniosité des enfants et de les sensibiliser à la récupération.

Les enfants des ALP ont préparé le carnaval, qui a eu lieu le vendredi 16 février



sous un magnifique soleil. Enfants et animateurs ont fait honneur à la tradition poussannaise en décorant les écoles de bien belle manière.

Tout le monde a joué le jeu et la musique a pu battre son plein pour faire danser enseignants, animateurs et enfants.

On remerciera aussi les carnavaliers qui nous prêtent des structures des années passées.

Ce fut une réussite collective et certains parents ont tenu à féliciter le travail accompli pour cette journée.

En parallèle, l'exposition des œuvres réalisées dans le cadre de la Grande Lessive® a eu lieu le jeudi 29 mars dans les halles.

Ce fut l'occasion pour les ALP, le centre de loisirs, l'école élémentaire des Baux, la maison de retraite la Mésange, la micro-crèche le Cocon, le Relais Assistants Maternels d'exprimer leur imagination sur le thème :

« *Pierres à images et pierres à imaginer* ».

Pour la suite de l'année scolaire, des projets sont prévus pour faire du temps méridien une fête. Une chasse aux œufs a été organisée comme chaque année pour Pâques et, pour la Coupe du Monde de Football, enfants et animateurs vous préparent une surprise.

Puis, la fête des ALP viendra conclure l'année scolaire de façon festive.

Les animations quotidiennes se poursuivent pour permettre aux enfants de se défouler lors des activités sportives, de faire parler leur créativité lors des activités manuelles ou tout simplement de faire ce dont « *ils ont envie* » lors des temps libres.

Avec le retour des beaux jours, les activités d'embellissement des écoles et des jardins vont reprendre leurs cours.

Cela prend du temps mais tous sont motivés pour rendre les lieux scolaires les plus accueillants possible.

Comme chaque année, les batailles d'eau entre animateurs et enfants reprendront



fin juin avec l'arrivée des premières chaleurs. Ceci se fait toujours sous la surveillance et l'accompagnement des animateurs.

Une fin d'année scolaire riche pour tout le monde, avant de profiter de vacances bien méritées.

Enfin, nous tenons à saluer l'investissement de nos équipes d'animation et les remercier pour les facultés d'adaptation et de réactivité dont ils font preuve tout au long de l'année. En effet, de nombreux changements prévus ou imprévus ont lieu, le plus souvent non perceptibles de l'extérieur (météo, remplacement de dernière minute, changement de groupe scolaire, etc.), mais l'organisation des accueils et du temps méridien ne s'en trouve jamais pénalisée.



N'oublions pas que la plus belle récompense de leur investissement quotidien et lors des temps forts de l'année (carnaval, fête des ALP, ...) est le sourire de chaque enfant qu'ils encadrent.

Les Séjours multi-activités

Au mois de juillet, le pôle enfance jeunesse propose deux séjours, au centre la Forge de Quillan, dans l'Aude :

- du 16 au 20 juillet pour les enfants de 8 à 11 ans, sachant nager
- du 23 au 30 juillet pour les jeunes de 12 à 16 ans, sachant nager

Une semaine sportive et de détente est au programme pour chacun des deux séjours. Parmi les activités proposées, citons le rafting, la via-ferrata, la spéléo, le canyoning...

Les inscriptions débuteront fin avril début mai selon les modalités décrites ci-contre. 15 places sont ouvertes pour chaque séjour, le guichet unique se tient à votre disposition pour tout renseignement ou inscription.

Le Centre de Loisirs

Retour sur les mercredis de janvier et février

L'expo des enfants, sur le thème de « l'Hiver », a eu lieu dans le hall de la mairie, du 4 décembre 2017 au 5 janvier 2018. Chaque année, cette exposition des Accueils de Loisirs rencontre du succès auprès des visiteurs. Cette année, les enfants ont réalisé le mot Hiver en grand format avec des bouchons de liège collés les uns aux autres et décorés avec différents matériaux tels que peinture, paillettes, mosaïque, pompons...

Pour célébrer l'arrivée de 2018, les enfants ont réalisé des cartes de vœux qu'ils ont ensuite offertes aux résidents de « La

Mésange ». Ensemble, ils ont passé un moment autour d'un atelier de pâtisserie et de jeux de société.

Parallèlement, en ce début d'année 2018, les enfants ont confectionné des couronnes à l'occasion de la galette des rois ; galettes qu'ils ont eux-mêmes réalisées avec succès et gourmandise.

Au cours de cette période, deux sorties cinéma à Frontignan ont été proposées :

- « Rita et Crocodile » pour les maternelles
- « Paddington 3 » pour les élémentaires

Le carnaval de L'ALSH, quant à lui, s'est déroulé le 14 février toute la journée autour de jeux, de musiques, de friandises et de déguisements.



Vacances de février

Au programme de ces vacances, des ateliers manuels, sportifs, culinaires qui ont accompagné les journées des enfants. Pas de mois de février sans crêpes ! Nous avons donc célébré la Chandeleur maternelles et élémentaires réunis.

Au cours de la première semaine, Sonia Puchol, professeure de Zumba, est venue animer les matinées de L'ALSH avec les enfants de maternelle ou d'élémentaire. Un super moment de dynamisme qui a réveillé les troupes !

Les enfants ont également participé à l'atelier billard français avec l'association de Poussan. Ainsi, quatre matinées ont enrichi le programme des élémentaires (12 participants à chaque fois) ; moments toujours appréciés de tous.

Mercredis de mars et avril

Diverses activités manuelles ont eu lieu, incluant des activités sur le thème de la « fête des grands-mères », ainsi que des activités scientifiques.

Les sorties à « La Mésange » et au club de billard se sont déroulées les 7 et 21 mars et le 4 avril.

Durant cette période, les enfants ont participé au projet de la petite gazette du centre.

Comme ceux des ALP, les enfants du centre de loisirs ont participé nombreux à la grande lessive : deux épingles à linge pour accrocher leur dessin et beaucoup

d'imagination ont permis d'admirer les œuvres des participants (Accueils de Loisirs, maison de retraite, RAM, écoles, micro-crèche, etc...) sur le thème : « *Pierres à images et pierres à imaginer* ».

Vacances d'avril

Mercredi 18 avril, nous avons accueilli le centre de Loisirs de Balaruc-Les-Bains pour une journée inter centre. Nous nous étions déjà rencontrés chez eux l'été dernier. Pour cette nouvelle rencontre, la journée s'est déroulée à Poussan, au complexe sportif, autour d'Olympiades entre les deux centres de loisirs.

Mercredi 25 avril les enfants de maternelle et d'élémentaire ont fait une sortie au pays des Carrioles.

Une sortie VTT a également été proposée aux élémentaires.



Mercredi de mai, juin et juillet

Mercredi 6 juin, une nouvelle journée inter centre est organisée mais cette fois-ci avec le centre de loisirs de Bouzigues. Les élémentaires partiront rejoindre les petits bouzigauds autour d'un « *Rallye Photo* » organisé par les animateurs de Bouzigues et pique-niqueront sur place.

Eté

Le centre de loisirs de l'été ouvrira ses portes dans l'enceinte de l'école Véronique Hébert, du lundi 9 juillet au vendredi 10 août.

Comme d'habitude, nous accueillerons vos enfants de 7h30 à 18h, à la journée ou à la 1/2 journée, avec ou sans repas.

Ce que l'on peut déjà vous dévoiler...

- L'apéro des familles, devenu le rdv des familles et de l'équipe d'animation, aura lieu le jeudi 12 juillet de 17h à 18h. Nous vous y attendons nombreux !
- Au cours du mois de juillet, il y aura une sortie « *Explor'Parc* » à Villeneuve (maternelle et élémentaire).
- Au cours du mois d'août, nous irons passer la journée à Bessilles pour profiter entr'autre de la piscine.
- Puis évidemment de nombreuses activités variées seront proposées avec quelques journées à thème.

Les projets

• Les échanges intergénérationnels avec la « *Mésange* » de Poussan sont dorénavant ancrés dans nos projets d'animation, avec les ateliers pâtisserie et jeux de société.



Ces moments de partage ont lieu essentiellement lors des mercredis. Nous allons attaquer aussi la fabrication de jeux de société avec les résidents, ce seront des jeux réalisés en commun que nous laisserons sur place. Dans les projets à venir, nous aimerions recevoir un groupe de résidents de la mésange sur le centre de loisirs.

- Nous faisons toujours des sorties avec les deux associations poussannaises impliquées : la Boule Poussannaise et le Billard français.
- La poursuite, aux beaux jours, du projet avec l'association « *Animal Protect 34* » : les enfants du centre sont impliqués dans la réalisation de divers travaux variés, participant ainsi à la construction de la ferme pédagogique.

• Enfin, n'oublions pas les activités quotidiennes : manuelles, sportives, collectives telles que les grands jeux, les chasses aux trésors, la thèque, les relais, les ateliers jardin, des randonnées aux trois lacs, etc.



Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP)

ALP des Baux - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

ALP Véronique Hébert - Tél. : 06 79 71 27 21
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Centre de loisirs - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Guichet unique d'inscription

26, rue de la Salle
Tél. : 04 67 18 24 85
Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

Ouverture : 8h/11h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h/12h et 13h30/18h le mercredi.

Valérie et Magali vous accueillent pour les inscriptions cantine, ALP, ALSH, classes de neige et découvertes, séjours d'été.

Inscriptions ALSH

- Vacances d'avril (du lundi 16 au vendredi 27 avril) : ouverture à partir du lundi 26 mars
- Mercredis de mai à juillet (du mercredi 2 mai au mercredi 4 juillet) : ouverture à partir du lundi 9 avril
- Vacances d'été (du lundi 9 juillet au vendredi 10 août) : ouverture à partir du lundi 18 juin.

Inscriptions séjours d'été

Nouveauté pour cette année :

- Les inscriptions débiteront le lundi 30 avril uniquement pour les enfants qui ne sont jamais partis en 2017 (sous réserve d'un dossier complet et du paiement)
- À partir du mercredi 2 mai, les inscriptions seront ouvertes à tout le monde (dans la limite des places disponibles).

Nous nous tenons à votre service :
Tél. : 04 67 18 24 85 ligne directe,
Par mail : guichet.unique@ville-poussan.fr



LES CANDIDATES Laure BOUREAU, Océane GARROUSTE, Élora LEDUC
Élisa MATHEAU, Carline PAGNIER, Marlysa RESSEGUIER, Léna SORRIBES



Crédit photo : Stéphane Maxence



Élection de Miss Poussan - 20 janvier 2018

LE PALMARÈS Élora Leduc Miss Poussan, Léna Sorribes première dauphine, Marlysa Rességuier seconde dauphine



La Municipalité remercie tous les sponsors, les artisans et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.





Carnaval de Poussan 2018 : un millésime haut en couleur

Un grand merci à tous : municipalité, carnavaliers, comité carnaval, comédiens, musiciens, policiers municipaux, employés de mairie, ... sans oublier Kévin pour l'impressionnant Paillasse et son bûcher, Gilbert pour les beaux et si utiles témoignages vidéos, et encore, le Canon à confettis - le Maître de cérémonie - le Cochon - le Mondial 2018 (le Foot) - le Carnaval de Venise (la Country) - la Danse de rue (la Break dance) - les Supers héros (le Handball) - les Vendanges (le Carré d'as) - le Moulin rouge (la MJC) - l'Académie des arts (le Strapontin) - les Bavaroises (les Filles) - Pac man (le Tambourin) - les Lapins crétiens (les Zumbanettes et le Judo) - Olaf (les Parents'thau) - Astérix et Obélix (les Bee-gees) - les Romains (le Tennis) - la Palombie (les Miss). **A l'an que ven !**



Le Maître de Cérémonie une charge délicate qui demande du doigté...



Les Miss au dessus de la mêlée, le charme et la délicatesse...



Le Cochon au cœur de la mêlée, une tonne de tendresse...



Le bal costumé la nuit, tous les chats sont gris...



Le chevalet danse avec les stars...



Le Paillasse un rôle ingrat qui finit toujours mal...



la cérémonie d'ouverture On n'est pas couchés...



Le bal costumé des enfants roulez, jeunesse...



le Branle qui ne saute pas n'est pas poussannais...



la Cavalcade le monde en couleurs...



les musiciens chagrin, chagrin fai ta malla...



la crémation de paillasse Adin, pauvre Carnaval...



Le chevalet des enfants aux âmes bien nées...



Infos chantiers



Cantine des Baux

Pose d'autocollants pare-soleil sur les vitres de la salle à manger de la cantine des Baux.



Complexe sportif

Installation d'éclairage à LED sur le grand terrain synthétique par le service technique.



Exposition photo

Accrochage de 82 portraits sur les bâtiments de la ville, par les agents du service technique, dans le cadre de l'exposition des «Poussannaises».



Jeux pour enfants

Installation de nouveaux jeux, effectuée par les agents communaux, place de la Maire et rue du Félibre.



Signalétique routière

Mise en place de panneaux stop, Grand' rue au niveau de la MJC et avenue de la Gare au niveau du croisement avec l'avenue d'Issanka.



Vidéosurveillance

Installation d'un réseau de caméras, travaux de génie civil pour pose d'un réseau de fibre optique, installation de caméras et création d'un PC de visionnage.



Rue des Horts

Réfection d'un mur de soutènement et rénovation de la voirie.



Rue de la Salle

Réfection des réseaux, eaux et pluvial. Création d'un trottoir, rénovation de la voirie, pose de mobilier urbain.



Hôtel de Ville

Travaux d'extension et d'accessibilité, création d'une nouvelle salle du Conseil et des mariages, pose d'un ascenseur, mise aux normes pour l'accessibilité.

Magnifier les poussannaises

Stéphane Maxence n'est pas un photographe ordinaire. Il s'est spécialisé dans la photo de mode par passion pour les femmes, des sujets qui le fascinent.



Déjà enfant, Stéphane était souvent préposé aux photos de famille ce qui quelque part, lui allait bien car il était très timide et l'idée de se retrouver devant l'objectif ne lui convenait pas plus que cela.

C'est en 1991, qu'il a appris la photo avec un professionnel de la mode. Admiratif de la grâce féminine, le monde de la mode l'a tout de suite fasciné. Ça a été le coup de foudre, une véritable révélation. Depuis, cette passion ne l'a pas quitté. Il aime l'image sans se mettre en scène, figer l'instant présent pour l'éternité. « La photo, c'est multiplier à l'infini un instant qui ne se reproduira jamais, s'amuse Stéphane. C'est chercher la petite étincelle du modèle pour le mettre en valeur ».

Valoriser le modèle

Si dans la mode, on a tendance à oublier le modèle pour révéler l'attitude, la tenue, Stéphane, lui, fait tout l'inverse et c'est ce qui a plu aux poussannaises venues poser pour l'exposition. « Dans ma production, le modèle est omniprésent, totalement intégré

dans la photo, au premier plan. Je fais toujours des cadres serrés sur le modèle car je ne sais pas faire différemment ». Stéphane a eu envie de réaliser des photos « vraies », sans retouche, sans critère de taille, d'âge ou de poids comme cela est souvent exigé par les agences de mode. C'est ainsi qu'il a eu l'idée de cette exposition extérieure montrant les femmes poussannaises et mettant en avant leur beauté naturelle. « Je voulais montrer que les top modèles ne sont pas que des femmes stéréotypées venant de la capitale. Elles sont comme vous les poussannaises. Etre belle n'est pas une histoire de critères physiques et j'ai beaucoup aimé photographier des femmes non professionnelles. C'était un challenge pour moi aussi de découvrir le jour du shooting le modèle que j'allais apprivoiser, photographier et mettre en lumière. Il m'a fallu beaucoup vous observer pour trouver l'expression de votre visage qui vous caractérisait le mieux et c'était passionnant ».

La beauté au naturel

Pour certaines poussannaises, poser devant un photographe était une première, c'était un challenge. Pour d'autres, c'était l'occa-

sion de réaliser un rêve, être le top modèle d'un jour. Pour d'autres encore, c'était pour faire plaisir à sa fille, sa sœur, sa mère. Pour d'autres encore, c'était pour accompagner mais pour toutes, c'était une aventure hors du commun et être libre de se montrer telle que l'on est sans appareil, sans froufrou. « Je suis très fier de ces 82 modèles qui ont permis ce pari un peu fou d'oser exposer autant de portraits de femmes en un seul lieu et de vivre 82 histoires différentes. Mon travail tourne toujours autour de la femme mais là, avec des modèles non professionnels, j'ai fait « wahou » en découvrant les photos et j'ai eu parfois du mal à choisir l'une ou l'autre des photos tant chacune d'entre vous avait su révéler l'essence même de sa magnificence. J'aimerais en sortir un livre afin que chacune puisse découvrir et partager avec les autres ». Cette exposition est éphémère et bientôt chacune retournera à sa vie et à ses loisirs oubliant ou pas cet instant de gloire sur les façades de Poussan. Cette expérience restera une première inoubliable, merci l'artiste, merci Stéphane.

Nathalie Chauvet



Poussannaises

Portraits de femmes
by Stéphanie Maxence

Exposition
Photographique

Centre ville de Poussan
du 26 au 31 Mars 2018



VENTE CARITATIVE au profit de l'association Étincelle



Jeudi 26 avril, le service culturel de la ville a réuni toutes les participantes au Foyer des Campagnes pour clôturer de manière conviviale ce projet qui, grâce à leur implication, a habillé avec charme les rues de notre ville.

Au cours de cette soirée, les toiles photo ont été vendues 30 € et ont permis à Jacques Adgé et Florence Sanchez de remettre un chèque de 1 410€ à l'association Étincelles.

Les élus du service culturel remercient encore le photographe, les participantes et toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette exposition.



L'Association Étincelle a été créée par Betty Mercier-Forces, Maître de Conférences à l'Université, il y a plus de 10 ans.

C'est une maison d'accompagnement thérapeutique, de rencontres et d'échanges, entièrement dédiée à l'amélioration du bien-être et à la qualité de vie des femmes touchées par le cancer et de leur famille, dès le diagnostic, pendant les traitements et aussi après la maladie. Forte de son expérience en qualité d'acteur de terrain engagé, l'équipe Étincelle a développé un Programme d'Accompagnement Personnalisé régional, ONCO'VIE, qui s'articule autour de 7 pôles principaux encadrés par des professionnels : Onco-Sport®, Onco'Nutri, Onco-Psy, Onco-Esthétique, Onco'Job, Onco-Info et les Mercredis de Mimi. L'ensemble de ce programme adapté de soins de support, de conseils et activités proposés est GRATUIT afin d'être accessible à toutes et tous.

Centenaire de la Grande Guerre

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, le service culture et patrimoine de la ville de Poussan organise une cérémonie pour inaugurer la fresque de la Poste et propose une exposition exceptionnelle au Foyer des Campagnes pour perpétuer le souvenir du sacrifice de toute une génération.



Suite à l'exposition « *Poussan et la Guerre de 14-18* » proposée en 2014, la municipalité avait commandé à Claire Aton, artiste spécialisée dans les peintures murales, de réaliser une fresque sur le mur du parking de la Poste nouvellement créé. Pour marquer le centenaire de l'armistice de 1918, le service culturel de la ville organise une cérémonie et conçoit une exposition pour honorer la mémoire de ceux qui ont tout sacrifié à « *l'intérêt supérieur de la Nation* ».

Ce travail mémoriel proposé par la ville autour de la Grande guerre entend honorer la mémoire des héros qui se sont battus pour que nous puissions vivre en liberté. La cérémonie du 18 mai leur rendra un hommage lucide et sincère.

L'exposition qui ouvrira du 18 mai au 24 juin 2018, rassemblera des objets authentiques de cette époque, issus d'une collection privée, exceptionnels de par leur rareté et leur intérêt éducatif. Elle a pour

volonté d'accueillir un public nombreux, grâce notamment à un programme pédagogique réalisé dans le but d'intéresser des scolaires, collégiens, lycéens. Le livre d'Évelyne Bousquet et Guylaine Chaves sur les « *Poilus de Poussan* », éditée en 2014, sera proposé à la vente durant l'exposition.

A l'instar de l'exposition Léonard de Vinci, éclairante sur le foisonnement artistique et le contexte belliqueux de la renaissance, cette plongée dans l'enfer de la guerre industrielle de masse, propose de revivre pour mieux le comprendre le drame d'une génération sacrifiée et ambitionne d'associer les nouvelles générations à ce devoir de mémoire. Devoir toujours aussi nécessaire, devant une actualité où la guerre continue d'imposer ses ravages jusqu'à nos portes, le sacrifice du colonel Beltrame symbolisant aujourd'hui encore l'esprit de résistance à l'oppression qui animait en leur temps des millions de Poilus, nos ancêtres, emportés dans la tourmente d'une guerre totale et inhumaine.



Programme Vendredi 18 mai 2018

18h15 : Rassemblement du cortège place de la Mairie

18h30 : Départ du cortège, défilé en musique vers le parking de la Poste.
Inauguration de la fresque « *Poussan et la Guerre de 14-18* »

19h : Départ du cortège, défilé en musique vers le Foyer des Campagnes

19h30 : Vernissage de l'exposition du « *Centenaire 1914-1918* », suivi d'un apéritif.

Exposition du 18 mai au 24 juin 2018
Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h.
Du lundi au vendredi, pour les groupes et les scolaires.
Sur rendez-vous, tél. : 04 67 18 35 95
courriel : spectacle@ville-poussan.fr



EXPOSITION DU
CENTENAIRE
1914-1918



POUSSAN
SERVICE CULTUREL - 04 67 18 35 95 - SPECTACLE@VILLE-POUSSAN.FR

**FOYER DES
CAMPAGNES**

Samedi - Dimanche | du Lundi au Vendredi
10h/12h - 15h/19h | sur rendez-vous

18 MAI-24 JUIN 2018

Programme Vert Demain

Le programme d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles de la ville a débuté en 2015. Élus, responsables et agents municipaux ont contribué, par leur coopération et leur investissement, à la mise en place du diagnostic et du programme d'actions, avec le soutien du Syndicat Mixte du Bassin de Thau.



La première phase de l'étude a permis de réaliser un diagnostic des espaces publics de la commune, d'évaluer les risques phytosanitaires et de déterminer des niveaux de gestion différenciée. La deuxième phase de l'étude a consisté à préconiser un certain nombre d'actions en relation avec les engagements de la commune pour la protection de l'environnement.

Des réunions de suivi permettent régulièrement de faire le point sur l'avancement du projet et les difficultés rencontrées par les agents sur le terrain.

Avec les fortes pluies du début d'année, suivies par l'arrivée soudaine des premières chaleurs, la végétation pousse très rapidement et l'éradication des herbes en mode Zéro phyto demande beaucoup plus de temps pour être efficace. L'arrivée d'une nouvelle balayeuse très performante et la prise en main progressive du nouveau matériel de désherbage par les agents du service technique permettront bientôt de trouver un équilibre dans ces nouvelles pratiques.

Il est également important que les poussannais prennent conscience des enjeux de santé publique liés à l'extrême dangerosité des produits phytosanitaires pour accepter la présence de quelques végétaux résiduels en ville.



La commune de Poussan a déjà réalisé des actions prévues dans les préconisations de l'étude, sur les volets espaces verts, communication et formation. Une deuxième réunion de suivi prévue en septembre 2018 permettra de faire un nouveau point d'avancée, et de venir en appui à la réalisation des opérations suivantes.

Le cadre réglementaire

- Depuis le 1^{er} janvier 2017: restriction d'usage de produits phytosanitaires pour les collectivités, et interdiction de vente en libre service pour les particuliers.
- Au 1^{er} janvier 2019 : vente et détention interdites pour les particuliers.

Les objectifs

- Stopper l'usage des désherbants sur les voiries et effectuer un entretien selon une gestion différenciée à l'aide d'outils adaptés.
- Poursuivre une gestion en Zéro phyto sur les espaces verts (cimetière compris) et stopper l'utilisation des désherbants au complexe sportif.

Les moyens engagés

- Une nouvelle balayeuse performante a été acquise en février 2018
- Des désherbeurs thermiques et des réciprocatours ont été fournis aux agents.
- Une formation a eu lieu en septembre sur la thématique des jardins secs.

Les actions accomplies

- La commune poursuit sa gestion des espaces verts sans utiliser de désherbants chimiques : l'herbe est éliminée avec le réciprocatour et le désherbeur à air chaud pulsé mais aussi par arrachage manuel.
- Au complexe sportif, les agents n'utilisent plus de désherbants chimiques aux abords des stades.
- La requalification du rond-point route de Sète, projet pilote, a permis la mise en place de plantations de vivaces et d'arbustes méditerranéens diversifiés et l'utilisation de différents paillages.
- Des actions sont programmées pour optimiser la consommation d'eau : pose de compteur au stade, mise en place de paillage et de plantes adaptées au climat, notamment au rond-point de l'avenue de Bédarieux qui doit être aménagée.
- Des actions de communication sont prévues en septembre pour sensibiliser le public et particulièrement les jardiniers amateurs.

Point sécurité publique

Limitation de la vitesse, stationnement gênant et respect de la zone bleue, extension du réseau de vidéo protection, prévention routière pour les jeunes...



Deux nouveaux « STOP » ont fait leur apparition dans le centre ville, l'un sur l'avenue de la Gare au niveau de l'entrée de la zone 30, l'autre Grand'Rue au niveau de la rue des Horts.

La police municipale a eu pour consigne de faire de la prévention un certain temps mais maintenant, c'est fini, les contrevenants seront verbalisés à hauteur de 135 € et de l'enlèvement de 4 points de permis de conduire. Pensez-y avant de les griller...

La zone bleue n'est pas respectée, les agents ont pour consigne de verbaliser tout manquement, n'oubliez pas de mettre vos disques réglementaires. Les stationnements sur trottoirs, au niveau des passages piétons et dans les angles de rue (Grand'Rue par exemple) sont passibles d'une amende de 135 €.

Dans de nombreux points de Poussan, la vitesse est limitée à 30 km/h, pour la sécurité des riverains, des panneaux et même des radars vous indiquent ces zones, respectez-les.

Des contrôles de vitesses seront effectués de plus en plus souvent, y compris par la gendarmerie, alors levez le pied avant de perdre bêtement vos points de permis de conduire.

VIDEO PROTECTION

La première tranche de la vidéo surveillance, après une période de réglages, est aujourd'hui opérationnelle.

La deuxième tranche, en cours de réalisation, avance rapidement.

La sécurisation du centre ville est une priorité et il sera à terme largement couvert.

Les caméras sont un atout précieux pour les forces de police et de gendarmerie, la haute qualité du matériel choisi est à la hauteur de nos efforts.

Nous réfléchissons dès à présent pour couvrir plus de lieux, le retour d'expérience de ces deux premières tranches nous sera très utile, le système mis en place est évolutif et peut largement accueillir d'autres postes.

Une veille technologique est également prévue pour faire évoluer le système de manière la plus efficace possible.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La police municipale intervient tous les ans dans les écoles de Poussan pour initier les enfants aux dangers de la route et leur apporter les premiers éléments de prévention routière.

Des policiers moniteurs formés en prévention routière se sont rendus dans les deux écoles du 16 au 29 mars pour dispenser une première partie théorique qui consiste à apprendre les règles de sécurité pour piéton et cycliste, les panneaux de signalisation et les numéros d'urgence.

Une seconde intervention qui se déroulera après les vacances scolaires abordera la pratique avec des parcours en ville et des circuits dans les cours des écoles pour le passage des « permis » piétons et cyclistes.

Les agents de la Police Municipale tiennent à rappeler aux parents l'importance de respecter les passages pour piéton et les trottoirs particulièrement aux abords des écoles aux heures de forte affluence.



ZAC de Sainte-Catherine

L'adoption du PLU de Poussan autorise la création d'un nouveau quartier en continuité de la ville : une opération concertée permettant de développer un projet urbain ambitieux et partagé.



Par délibération du 5 février 2018 le conseil municipal de Poussan a fixé les modalités de la concertation publique sur le projet de nouveau quartier de Sainte - Catherine Marqueval.

Avec l'adoption du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal du 11 décembre 2017 a revu le périmètre initial de l'opération à la baisse. Il passe de 34,8 ha à 19,6 ha. La majeure partie du projet est classée en zone AU0, zone d'urbanisation future.

Les objectifs poursuivis sont notamment les suivants :

- Réaliser un programme de constructions compatible avec les orientations du schéma de cohérence territoriale, assurant la mixité des fonctions urbaines, la mixité sociale et une diversité des typologies d'habitat.
- Prévoir une réalisation de l'opération

échelonnée dans le temps en corrélation avec les perspectives d'évolution démographiques et la capacité des équipements publics existants ou programmés.

La concertation

Ouverte du 19 février au 16 avril 2018, la concertation a mis à disposition du public un dossier sur l'évolution du projet, consultable en mairie et sur le site internet de la ville, ainsi qu'un registre et une adresse mail pour recueillir les avis du public. Deux réunions publiques de présentation du projet se sont tenues au foyer des campagnes de Poussan.

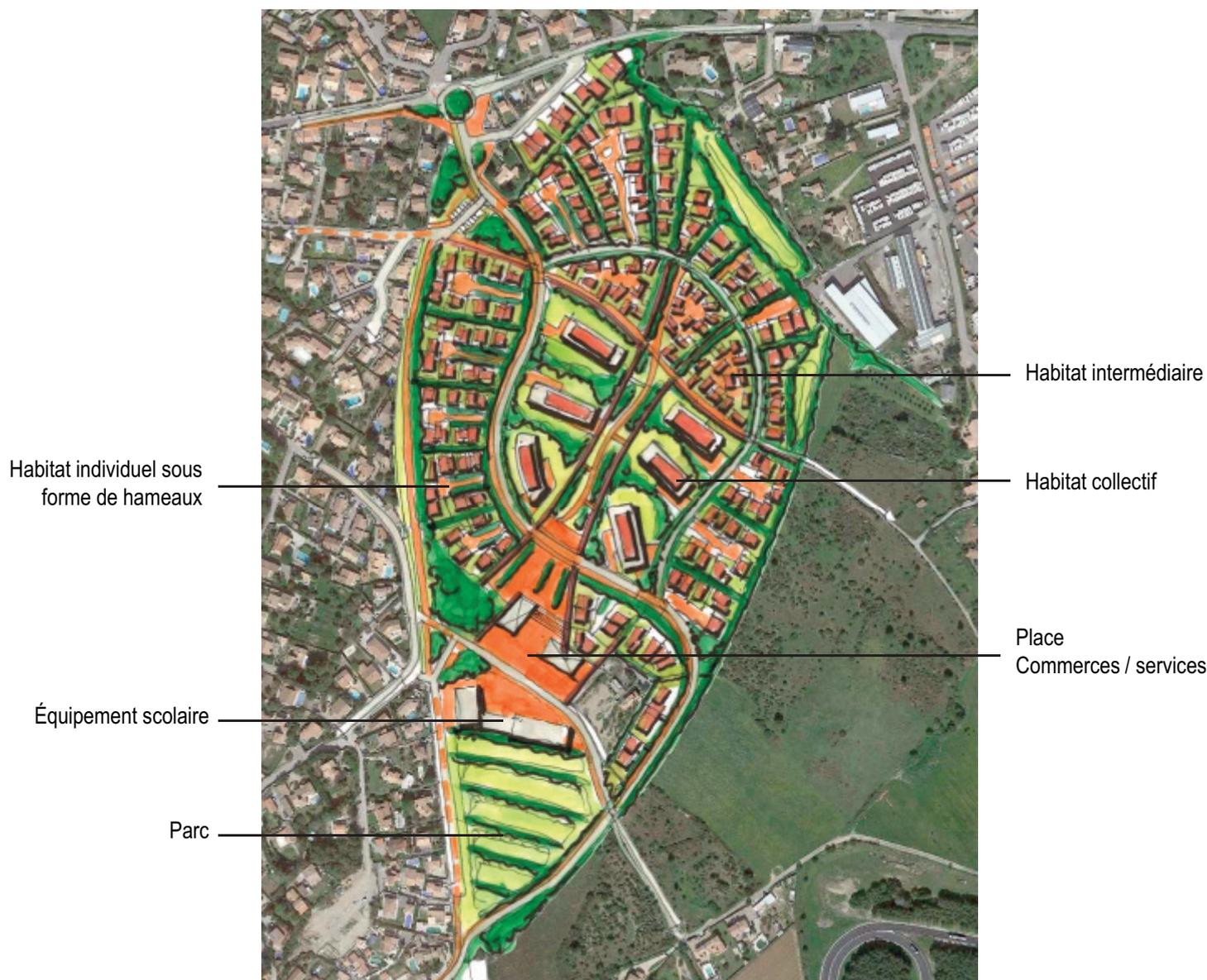
Une première le 9 mars 2018 a réuni environ 80 personnes. Serge Cuculière, Adjoint de Poussan à l'urbanisme, et Antoine Garcia-Diaz, architecte conseil, ont présenté les grandes lignes de l'évolution du projet. Ils ont répondu aux nombreuses questions du public concer-

nant la voirie et la circulation, l'environnement, l'activité économique, le calendrier du projet...

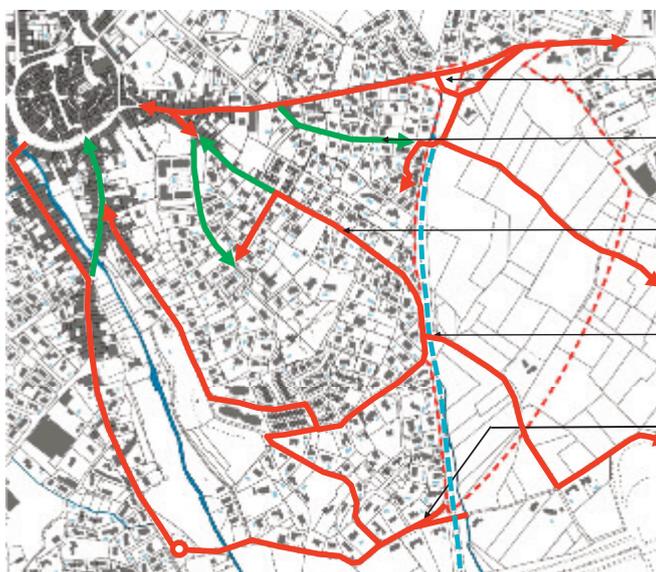
La seconde réunion publique de la concertation a rassemblé le 29 mars 2018 une quarantaine de personnes au foyer des campagnes. Après avoir fait un point sur l'avancement du projet et une synthèse des observations récoltées lors de la réunion du 9 mars, le cabinet Garcia-Diaz et Serge Cuculière, Adjoint à l'urbanisme, ont apporté des précisions sur l'aménagement de ce nouveau quartier : circulation routière et en mode doux, valorisation environnementale et paysagère, formes urbaines et typologie des habitats prévus, équipements collectifs...

Les questions de l'assistance ont permis de donner des éléments de réponse concernant principalement les questions de circulation et de relation avec le centre ville, la requalification du chemin de la Garenne, la conservation de la qualité environnementale et paysagère.

Plan de masse du projet



Principaux axes de circulation



- Parking de 20 places
Capacité à retrouver
- Arbre majestueux à préserver
- Chemin de Marqueval largeur= de 3,30m à 5,80m. Possibilité de développer une zone de rencontre (véhicule/cycle/piéton)
- Av d'Issanka largeur= de 6,30m à 8m. Possibilité de développer un axe doux pour relier le centre ville
- Pont: largeur de voie = 4,37m
Passage sous pont = 4m
- Chemin de la Garenne requalification prévue dans le cadre de l'aménagement de la ZAC afin de créer une connexion sud.
- ↔ Double sens
- Sens unique
- - - Ancienne voie ferrée

Programme des constructions envisagées

| Typologie | Nombre et surface des logements |
|----------------------------------|---|
| Équipements publics et commerces | - 5 000 m ² |
| Habitat collectif | +/- 250 17 000 m ² |
| Habitat intermédiaire | +/- 50 6 000 m ² |
| Habitat individuel | +/- 230 35 000 m ² |
| TOTAL | +/- 530 63 000 m² |
| Logements sociaux | +/- 160 soit : 30 % |
| Logements abordables | +/- 50 soit : 10 % |



INFOS ADMINISTRATIVES

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier : *En règle générale le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques.*

Depuis l'arrêté du 11 mars 2013, la commune de Poussan a été classée dans la zone de risque global fort pour les incendies de forêt.

Afin de mieux connaître les modalités réglementaires et techniques des Obligations Légales de Débroussailllements une réunion publique a eu lieu le mardi 6 février 2018 au Foyer des Campagnes de Poussan en présence de représentants de l'ONF et des pompiers.

Le débroussaillage

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant
- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions
- permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur
- améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

Vos obligations

Vous devez débroussailler et maintenir en état débroussaillé toute l'année

les terrains soumis aux OLD dont vous avez la charge. Le débroussaillage ne doit pas mettre fin à l'état boisé, ce n'est pas un défrichage ! Pensez à conserver de la régénération pour les futurs peuplements. Le Code forestier a supprimé le partage des OLD. Il n'y a plus de superpositions d'obligations, il n'y a plus qu'un responsable unique. Vous pouvez consulter le site Internet des services de l'État pour trouver une solution dans le cas de superposition d'obligations. Dans ces zones, le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété, même si les travaux s'étendent sur les fonds voisins. Vous devez dans ce cas demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin. En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation sera mise à sa charge.

En cas de non respect de la réglementation

Vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1.500 €. En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause, si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Vous pouvez consulter le site Internet des services de l'État pour trouver toutes les informations et ressources nécessaires :

www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage

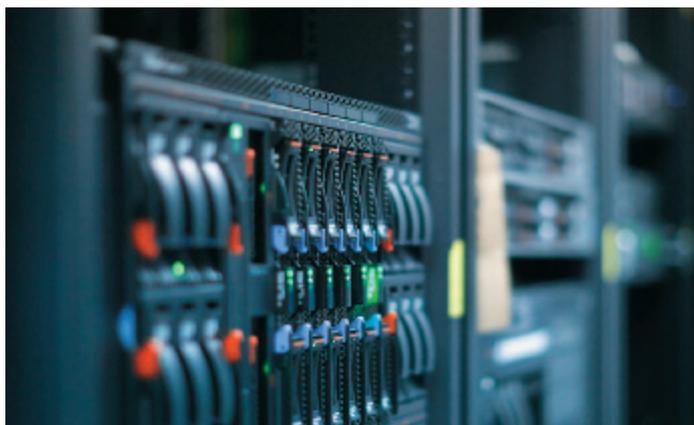
Une cartographie des zones à risque, des informations et les courriers types sont également à disposition à l'accueil de la Mairie.



RENFORCEMENT DU PARC DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Avec l'acquisition d'une nouvelle Zoé de 400 km d'autonomie, la flotte de véhicules entièrement électriques de la ville de Poussan s'étoffe : un pick-up, un fourgon Nissan et deux Zoé.

Ces véhicules participent à la politique d'économie d'énergie engagée par les services de la ville. Ils sont particulièrement adaptés aux missions locales qui constituent la majorité des interventions du service technique.



DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Le service communication de la ville anticipe et accompagne le passage à l'organisation numérique du fonctionnement de la collectivité.

Après l'informatisation de tous les services de la ville (réseaux et serveurs), les procédures sont aujourd'hui en grande partie dématérialisées : envoi des actes administratifs en préfecture, flux financiers avec la trésorerie, PV électroniques pour la police municipale. L'installation de copieurs multifonction et de scanners dans les services a déjà permis de substantielles économies de papier en privilégiant les échanges numériques. Avec l'acquisition de tablettes numériques pour tous les élus de la ville, les séances du conseil municipal seront bientôt également gérées numériquement.

Enfin des études sont en cours pour anticiper la fin du réseau cuivre pour la téléphonie en 2019 et organiser la transition des télécoms vers le mode IP en privilégiant la fibre optique. Ce projet ambitieux a pour but l'interconnexion voix/data de tous les sites municipaux : mairie, PEJ, groupes scolaires, poste de police, complexe sportif. La mutualisation des ressources numériques permettra des économies de fonctionnement et de consommation.

INFOS ADMINISTRATIVES

SÉCHERESSE 2017

Intempéries - sécheresse du 1^{er} juin 2017 au 31 octobre 2017
 Cette année 2017 a connu une période d'intense sécheresse ce qui a causé des nombreux dégâts sur les habitations notamment.

Monsieur le Maire vous informe qu'il a demandé à Monsieur le Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2017. Si vous constatez des fissures ou autres dégâts pouvant être liés à cet effet climatique, vous devez effectuer une déclaration auprès de votre assurance et ensuite adresser un courrier en Mairie, expliquant les dégâts subis, accompagné si possible de quelques photos.

RECONNAISSANCE DE CALAMITÉ AGRICOLE

Arrêté du ministère de l'agriculture et de l'alimentation du 9 janvier 2018 reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de l'Hérault pour la commune de Poussan concernant les dommages dus au gel du 19 au 22 avril 2017.

Biens sinistrés : Pertes de fonds sur jeunes plants de vigne.

Les demandes d'indemnisations des pertes pour les exploitants de Poussan sont disponibles en téléchargement sur le site du ministère où à l'accueil de la mairie.



ÉPISODE NEIGEUX DE FÉVRIER 2018

Garantie des catastrophes naturelles

Les dégâts provoqués par les chutes de neige n'entrent pas dans le champ de la garantie catastrophe naturelle. Seule exception : les dégâts provoqués par les avalanches en montagne.

Garantie des contrats d'assurance habitation

Les sinistrés victimes des chutes de neige seront indemnisés dans le cadre de leur contrat d'assurance habitation.

DOUBLEMENT DE LA RD 600

Réunion publique - salle de spectacle MJC - vendredi 1^{er} juin - 18h

Le Conseil Départemental de l'Hérault organise une réunion publique sur le doublement de la Route Départementale 600 qui relie l'échangeur de Poussan et le rond-point de l'entrée est de Sète.

ATELIERS MÉMOIRE

Sur le thème de la prévention en santé cognitive des seniors, le CLIC « Géronthau » de Sète, en partenariat avec la Mairie, le CCAS de Poussan, et la Fédération de l'Hérault des Familles Rurales a proposé une séance de présentation des ateliers mémoire le mercredi 18 Avril à Poussan.

Les ateliers mémoire : Qu'est-ce que c'est ?

C'est la rencontre de petits groupes de personnes, partageant le même désir de stimuler leurs facultés intellectuelles à partir d'exercices pédagogiques et attractifs qui sollicitent le cerveau à travers ses fonctions cognitives : langage, intelligence, imagination, mémoire, attention, concentration, perception.

L'atelier mémoire utilise le « Programme d'Activation cérébrale » de la Fondation Nationale de Gérontologie, gratuit, à visée préventive, s'adressant aux personnes de plus de 50 ans, sans limitation d'âge, indemnes de toute pathologie cérébrale.

L'apport des neurosciences dans l'évolution des connaissances sur le cerveau permet d'affirmer que les « trous de mémoire » ne sont pas liés à l'âge mais sont plutôt la conséquence d'un manque d'entraînement des facultés cérébrales.

Les objectifs :

« PAC SENIOR » répond à des objectifs multiples et comporte donc un ensemble d'applications cognitives dont la finalité n'est pas uniquement le développement de la mémoire, mais l'accroissement du potentiel personnel, cognitif, psychologique et social.

- Rassurer les participants sur leurs capacités mnésiques
- Réduire l'état anxieux ou dépressif lié au sentiment d'une baisse des capacités
- Permettre de créer des liens dans un groupe, lieu d'échanges et de communication

Déroulement :

Une séance de présentation suivie de 10 séances hebdomadaires d'une durée de 2h à 2h30 environ qui réunissent des groupes d'une dizaine de personnes toutes motivées à faire travailler leur mémoire.

Contenu des séances :

Quelques apports théoriques simples sur le cerveau et le fonctionnement de la mémoire.

Des exercices simples qui mobilisent toutes les fonctions cérébrales, présentés sous des formes ludiques et variées pour susciter l'intérêt et la curiosité.

Les ateliers mémoire sont des lieux d'échanges et de communication qui utilisent et stimulent la mémoire des seniors pour renforcer leur identité, leur apporter des repères dans le temps et l'espace et ainsi augmenter leur capacité d'autonomie.

Le rôle de l'animateur est de valoriser les participants, toute compétition étant exclue.

Il devrait naturellement en découler pour les participants une plus grande confiance en soi et donc une dédramatisation de ce que les personnes considèrent comme un « manque de mémoire ».

Animation : Evelyne Bonnel

Animatrice Fédérale Familles Rurales Fédération de l'Hérault
Courriel : education-prevention.herault@famillesrurales.org

Renseignements et inscriptions : CCAS de Poussan : 04 67 18 35 91



Hérault

ATELIER MÉMOIRE PROGRAMME D'ACTIVATION CÉRÉBRALE



Ateliers gratuits

Séance de présentation

le Mercredi 18 Avril 2018 à partir de 10h00
à la Salle de la Crèche - POUSSAN

Programme de prévention financé par le CLIC « Géronthau » de Sète
Organisé par la Fédération Familles Rurales de l'Hérault (04 67 79 35 93)
et la Mairie - CCAS de POUSSAN (04 67 18 35 91)



Familles Rurales Fédération départementale
433 rue de l'Industrie - Parc Mare d'Azur Montpellier
Tél. : 04 67 33 33 33
16.rue.de.geronthau@famillesrurales.org www.famillesrurales.org/herault



Association de 10 clubs, membres de Familles Rurales, Fédération nationale, section d'activités ludiques

AIDE A LA COMPLEMENTAIRE SANTE (ACS)

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C.

Elle vous donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer votre contrat de complémentaire santé.

Une complémentaire santé facilite votre accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé.

Concrètement, cette aide vous permet de réduire, et dans certains cas de prendre en charge totalement, le montant de votre cotisation annuelle.

Lors de vos visites chez le médecin, l'ACS vous permet également de bénéficier d'une dispense totale d'avance des frais.

Les ressources prises en compte sont celles des 12 mois civils précédant la demande d'ACS. Par exemple, si vous faites votre demande d'ACS en avril 2017, les ressources à prendre en compte sont celles que vous avez perçues du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Le plafond de ressources varie selon le lieu de résidence et la composition du foyer.

Afin d'en bénéficier, vous devez choisir un organisme complémentaire proposant l'un des contrats sélectionnés au titre de l'ACS parmi les 11 offres de la liste visible sur ameli.fr. Ces offres de complémentaire santé ont été sélectionnées par l'État pour leur bon rapport qualité/prix.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13375>

ou contacter le service social de l'Assurance Maladie qui peut vous informer et vous accompagner dans vos démarches pour l'accès à vos droits et aux soins :

- par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie »
- par téléphone : appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel).

REPAS DES AÎNÉS

Le Conseil Municipal invite tous les poussannais âgés de 65 ans et plus à un repas convivial le mardi 5 juin 2018 à l'Odéon.

Inscription obligatoire avant le 25 mai auprès du CCAS :

Tél. : 04.67.18.35.91/04.67.78.99.51/04.67.78.99.53

Courriel : ccas@ville-poussan.fr

Petites histoires... à Poussan

La vie secrète de Paillasse

Il ne se fait aucune illusion, Paillasse, il sait très bien comment tout cela va finir... chaque année, après un procès bidon, quelques vociférations de comédiens plus ou moins inspirés, quelques rires d'un public plus ou moins crispé, on le mènera au jardin public, on le hissera sur un impressionnant bûcher et on allumera le feu.

Il en bâillerait d'ennui, notre pauvre Paillasse...

Oh ! bien sûr, il y aura les flammes, la fumée, les pétards pour amuser la galerie et faire peur aux enfants ; ses jambes, son tronc, sa tête, tout disparaîtra... mais pas son âme !

Comme le phénix, oiseau fabuleux qui renaît de ses cendres après s'être consumé sur un bûcher, l'âme de Paillasse est immortelle.

Cette année encore, tandis que les dernières fumeroles illuminent le boulo-drome, elle plane au-dessus des spectateurs qui rentrent innocemment chez eux ou qui se pressent dans le foyer des campagnes pour boire à la santé du défunt carnaval.

Ils ne se doutent pas, ces poussannais candides, que Paillasse les observe, à la recherche d'une proie, d'un corps à habiter pour quelque temps... car il lui faudra bien passer l'année à l'abri dans une enveloppe charnelle, voire dans plusieurs, en attendant le prochain mercredi des cendres et son grotesque rituel auquel il daigne se prêter. Lequel choisir ? le petit gros qui se gave de cacahuètes au coin du bar ? la jolie serveuse qui offre le sempiternel kir municipal ? Monsieur le maire ou bien l'un de ses courtisans plus ou moins sincères ?

C'est que... malheur à l'infortuné élu ; car Paillasse est un sacré lascar qui ne peut s'empêcher d'être maléfique : il n'aime rien tant que semer la zizanie dans les familles, faire fâcher les voisins, se disputer les meilleurs amis...

C'est du fiel qui sort de la bouche du possédé, des propos malfaisants inspirés par l'odieux Paillasse ricanant intérieurement.

Alors que faire : l'exorcisme ?

Mais avec quelle prière, de quelle religion et dans quelle langue ?

Latin, patois, polonais ?

Inutile !

Paillasse est bien tranquille : où qu'il se trouve, on n'est pas prêt de le déloger et dès janvier prochain il retournera comme chaque année dans le corps dodu et accueillant du procureur de son propre procès afin de lui souffler les pires sornettes... puis habitera le corps de l'homme de paille jusqu'à sa crémation... et le cycle recommencera...



Poussannais, soyez vigilants : si vous sentez que votre caractère a changé, que vous n'êtes plus vous-même, si vos proches ne vous reconnaissent plus et si vous êtes constamment de mauvaise humeur, alors gare à vous : vous êtes certainement « *empaillassé* » !

Un bon conseil pour vous en débarrasser : la culture ! Précipitez-vous sur les ouvrages les plus ardues ; relisez du Proust, récitez des vers de Ronsard, visitez les musées... car Paillasse a horreur de la connaissance et de l'instruction : il se lassera, se languira et souhaitera changer d'hôte.

Lorsque vous sentirez intérieurement son impatience, précipitez-vous vers une personne que vous aurez ciblée pour son esprit simple et quelque peu ignare, serrez-lui la main ou tapez-lui dans le dos en lui lançant :

« *T'as le bonjour de Paillasse !* »

Vous saurez que vous avez réussi s'il vous vient une irréprouvable envie de lire d'autres ouvrages de Proust...

Mais si rien ne se passe, alors soit il faut continuer à travailler pour écœurer Paillasse ; soit vous avez simplement... mauvais caractère !

Dans tous les cas, le remède ne peut pas faire de mal...

Michel Bernabeu



4^e trimestre 2017

NAISSANCES

| | | |
|-------------------------------------|-------|-------------|
| CONTE Agathe, Aymilia, Julia | 12.10 | Sète |
| DESSIMOULIE Lysandre | 05.12 | Montpellier |
| GIREAUDAU Charly, Yorick, Maxence | 11.10 | Sète |
| IAHN Morgane, Joëlle | 08.11 | Sète |
| LORENZO Paul, Flavio | 21.12 | Sète |
| MALMENDIER Eliott, Dimitri, Léon | 12.11 | Montpellier |
| MARTINEZ-ARACIL Émy, Christy, Laure | 27.12 | Sète |
| NOEL Julian, Jacques, Roger, Manuel | 27.10 | Sète |
| NOUAILLES Mathéo, Fédéric, Alain | 26.10 | Béziers |

MARIAGES

| | |
|-----------------------------------|-------|
| GUTIERREZ Frédéric, Henri, Joseph | 14.10 |
| MOLINIER Marie Valentine | |
| MARCELIN Florence, Josette, Aline | 09.12 |
| TABUTEAU Stéphane | |

DÉCÈS

| | |
|-------------------------------------|-------|
| BARLATIER Marie, Joséphine | 29.10 |
| DAVIGNON Jean-Claude, Lucien | 27.12 |
| METZINGER Denise Marie Carmen | 30.12 |
| MIMARD Yvette, Renée | 01.12 |
| MURTAS Jean | 14.10 |
| PEREZ Joaquim, Paul | 19.12 |
| PERSÉGOL Yvonne, Félicie, Madeleine | 23.12 |
| PUTINIER Robert | 22.10 |
| REDOULES Huguette, Véronique | 15.10 |
| ROUX René, François, Louis | 24.10 |

FESTIVITÉS

AMBIANCE DE NOËL

Première pour le concours de la plus belle vitrine de Noël.



Une nouveauté n'aura échappé à personne lors des fêtes de fin d'année : la municipalité de Poussan organisait du 5 au 31 décembre 2017 un concours de la plus belle vitrine de Noël. Vingt-six commerçants se sont pris au jeu, principalement au centre-ville et autour de la mairie. L'objectif était d'inciter les Poussannais à découvrir, voire redécouvrir leurs commerces, de déambuler dans le centre-ville de Poussan et de recréer cette ambiance de Noël. Les commerçants participants ne manquaient pas d'imagination pour décorer leur boutique, ajouter leur patte personnelle, leur originalité et leur créativité pour faire rêver petits et grands !

Pour voter pour sa vitrine préférée, rien de plus simple : il suffisait de choisir la plus belle réalisation et de l'indiquer sur un bulletin prévu à cet effet. Comme des gamins, certains se languissaient, impatients d'en découvrir. Ils attendaient sagement de découvrir les résultats du vote et de connaître enfin le palmarès 2017 tant attendu dans cette compétition bon enfant.

Un lot devait être remis à l'heureux gagnant de la plus belle vitrine et un autre à un votant tiré au sort parmi les 980 bulletins participants cette année. Ainsi, lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire, Jacques Adgé, a remis le premier prix à Poussan Immobilier Transaction, devant Studio coiffure et l'Oasis. Félicitations à tous les commerçants de Poussan, en espérant vous retrouver l'an prochain pour exposer de nouvelles réalisations... et enfin un grand merci aux poussannais pour votre soutien et votre participation.



1^{er} trimestre 2018

NAISSANCES

| | | |
|---|-------|-------------|
| BELHADIA Noam | 26.01 | Montpellier |
| CADILHAC Léana, Doriane, Romaine, Sandrine | 22.02 | Sète |
| CAURET Messi, Elie | 16.01 | Montpellier |
| CHARTON Julianna, Kataleya, Victoire | 01.02 | Montpellier |
| COMMEINHES Seth, Guy, Philippe | 01.03 | Sète |
| DAY FLORENSON Paloma, Lucille, Marie, Joséphine | 13.01 | Montpellier |
| FAURE Ellena, Caroline | 23.03 | Montpellier |
| FORES MOURGUES Agathe, Nelly, Jacqueline | 12.01 | Sète |
| HERBAUT Gaspard, Jonathan, Julien | 11.01 | Sète |
| MATEU RUSALEM Tifen, Alexandre, Laurent | 12.01 | Montpellier |
| MOURGUES Agathe, Nelly, Jacqueline | 12.01 | Sète |
| PAGES Marylou, Élisabeth, Fanny | 07.01 | Montpellier |
| PERRET Jayden, Mignon | 10.03 | Sète |
| SIERRA Emma, Reine | 27.03 | Sète |
| TOULZA Romy, Marie, Agnès | 25.02 | Montpellier |
| ZITOUNI Arya, Jeanne, Simone | 16.03 | Sète |

MARIAGES

| | |
|--------------------------------|-------|
| RAINEVAL Franck Guy Christophe | 17.02 |
| DEJEAN Lise Sylvie | |

DÉCÈS

| | |
|-------------------------------------|-------|
| ALMECIJA Suzanne, Joséphine | 27.01 |
| BRUNEAU Jean-Yves Joseph Georges | 01.02 |
| CHALBOS Marius, Jean, Pierre | 12.01 |
| CHARBONNIER Emma, Albertine | 29.03 |
| MARSOLLIER Gérard, Etienne, Marcel | 28.01 |
| MUZET Arlette, Mauricette | 12.03 |
| NORMAND Claude, Alfred, Ange, Louis | 12.03 |
| POLLET Marcelle, Jacqueline, Lydie | 08.01 |
| RICHEN Claude André | 26.01 |
| VINET Philippe, André, Christian | 04.01 |

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

A Poussan comme ailleurs, on peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide, en fonction de ce qui nous arrange. Ainsi, au niveau des finances, le budget 2017 comme celui de 2016 a été clôturé avec un excédent en fonctionnement et en investissement. On peut donc se réjouir que la Commune ait toujours des potentialités avec de bonnes possibilités d'investissement. D'ailleurs, pour 2017, l'excédent de fonctionnement dégagé a été en totalité reversé en investissement. Cependant, certains trouvent cette gestion trop « sage » et pas assez ambitieuse... les mêmes qui criaient au scandale lorsque les emprunts pour les projets étaient trop lourds ! On entend souvent dire que notre petite ville n'est pas toujours très propre et que les espaces verts ne sont pas toujours bien entretenus : c'est vrai ! Cependant, les employés municipaux ont intégré les contraintes du programme Vert Demain et n'emploient plus aujourd'hui de produits phytosanitaires polluants. Les efforts pour embellir notre paysage urbain vont être poursuivis. Mais faisons-nous toujours preuve de civisme en ne jetant pas nos détritiques n'importe où, en ramassant les déjections de nos animaux... il ne suffit pas de dire : « je paie mes impôts, j'ai tous les droits ! »

Aux portes de notre commune, la cabanisation inquiète, à juste titre ; mais il faut bien savoir que des procédures sont en cours et que sont attendues les décisions des services de l'état et la logique n'aurait-elle pas voulu que ces terrains soient plutôt vendus à des agriculteurs ? mais le verre aurait certainement été moins plein !

D'aucuns s'exclament à qui veut bien les entendre que Poussan est une cité dortoir : il ne s'y passerait jamais rien d'intéressant ! c'est évident lorsque l'on a décidé de ne participer à rien... car il faut être aveugle et sourd pour ne pas voir et entendre tout ce qui se passe dans notre petite ville tant au niveau culturel que sportif, caritatif, artistique, carnavalesque... et c'est faire injure à tous les bénévoles qui font vivre nos nombreuses associations.

Mais les élections approchent et gageons que des têtes vont réapparaître pour vous offrir un verre ! C'est de bonne guerre ! A propos de guerre, outre le défilé annuel du 8 Mai, un grand événement se prépare : le 18 Mai auront lieu l'inauguration de la fresque de la poste et le vernissage de l'exposition exceptionnelle du Centenaire 1914-1918 au foyer des Campagnes qui durera un mois. A ne pas rater.

En attendant, à la vôtre ! et... choisissez plutôt le verre... à moitié plein !

Liste Poussan autrement

Quoi de neuf pour 2018 ? Ce sont d'abord les travaux de 2017 et bien avant qui ont pris du retard et qu'il faut bien terminer. Ceci est sûrement dû au "turn over" des différents DGS qui se succèdent et qui retarde l'exécution des dossiers en cours. Toujours pas de projet structurant pour la commune qui fête dans la plus stricte discrétion sa première année au sein de la nouvelle Sète Agglopol Méditerranée. Rendez-vous sur notre site internet (poussan-autrement.com) pour prendre connaissance de nos diverses analyses sur la gestion des finances de la commune, en partie plombées par les pénalités consécutives au non respect de la loi SRU en ce qui concerne les logements sociaux.

Liste Poussan bleu Marine

Nous n'avons pas reçu le texte de Poussan bleu marine.

Mai 2018

Cérémonie de l'Armistice du 8 Mai 1945

Mardi 8 Mai

10h - Messe en l'Église Saint-Pierre

11h - Départ du cortège place de la Mairie

Concours de pétanque

Vendredi 11 Mai - 15h - Jardin Public - Organisé par La Boule Poussannaise

Théâtre : Soirée En Poussan ta porte

Vendredi 11 Mai - 19h - Chez l'habitant

Organisée par la Compagnie Surprise

Contact : enpoussantapporte@compagnie-surprise.fr - 06 77 54 88 45

10€ adulte / 5€ enfants

Open Master Méditerranéen de Sambo

Samedi 12 Mai - 9 h / 18 h - Complexe sportif

Organisé par le JAP : contact@jap-poussan.fr - 04 48 08 72 93

Handball FTHB Poussan

Samedi 12 Mai - Gymnase des Baux

13 h30/18h : tournoi loisirs- 20h30 : match national 2 féminine

Concours Ball Trap

Dimanche 13 Mai - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Exposition du centenaire 14-18

Du 18 Mai au 24 Juin - Foyer des campagnes

Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h

Du lundi au vendredi, pour les groupes et les scolaires

sur rendez-vous au 04 67 18 35 95 et spectacle@ville-poussan.fr

Soirée Cabaret

Vendredi 25 Mai - 20h30 - Salle de spectacle MJC

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Judo : 23^{ème} Challenge de Thau

Samedi 26 et Dimanche 27 Mai - 14 h - Dojo

Organisé par le JAP : contact@jap-poussan.fr - 04 48 08 72 93

Juin 2018

Concours Ball Trap

Samedi 2 Juin - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Handball FTHB Poussan

Samedi 2 Juin - Gymnase des Baux - 18h : match national 2 féminine

Les Motos de l'Espoir

Samedi 2 et dimanche 3 Juin - Complexe sportif - Contact : 06 22 90 51 98

Concours de pétanque

Vendredi 8 Juin - 15h - Jardin Public - Organisé par La Boule Poussannaise

Théâtre : « Tartarin de Tarascon »

par l'Atelier Adultes du Strapontin

Dimanche 10 Juin - 17h - Salle de spectacle MJC

Réservation le Strapontin : 04 67 18 16 24 - contact@compagniedustrapontin.fr

Entrée : 7 € / 5 €

Concert de Guitare

par les élèves de Jean-Pascal Destaebe

Samedi 16 Juin - 20h30 - Dimanche Juin - 15h - Salle de spectacle MJC

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Gala de Danse de la MJC

Samedi 16 Juin - 21h30 - Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Feu de la Saint-Jean

Dimanche 24 Juin - 20h - Jardin public

Collecte don du sang

Lundi 25 Juin - 14h - Salle Jean Théron

Concert des élèves de musique de la MJC

Jeudi 28 Juin - 21h - Salle de Spectacle MJC

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Gala de Danse et Gym de la MJC

Vendredi 29 Juin - 20h30 - Salle de Spectacle MJC

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Juillet 2018

Kermesse Paroissiale

Dimanche 1^{er} Juillet - 10h - Jardins des Frères

Contact : paroisse.du.bon.pasteur@wanadoo.fr - 04 67 78 20 31

Concours Ball Trap

Du vendredi 6 au Dimanche 8 Juillet - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Festa de la Locomocion

Samedi 7 et Dimanche 8 Juillet - 9h/17h30 - complexe sportif

Rassemblement de véhicules anciens, marché de pièces auto, animations, buvette...

Site : www.retro-pouss-auto.fr - Tél : 06 12 46 70 44

Concours de pétanque

Dimanche 8 Juillet - 15h - Jardin Public

Organisé par La Boule Poussannaise

Fête Nationale

Vendredi 13 juillet

21h : retraite aux flambeaux - Place de la Mairie

22h30 : feu d'artifice au Skate-Park

23h : vin à la française - place de la Mairie

Samedi 14 juillet - Jardin public

10h : jeux pour enfants,

12h : apéritif Républicain

Concours Ball Trap

Dimanche 15 Juillet - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Concours de pétanque

Grand Prix des commerçants

Samedi 21 Juillet - 15h - Jardin Public

Organisé par La Boule Poussannaise

Fiesta Sète

Samedi 21 Juillet - 20h30 - Place de la Mairie

Concert gratuit, musiques du monde - Buvette et restauration rapide sur place

Organisée par Métaisète et le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

Fête Locale

Du 27 au 29 Juillet - Place de la Mairie

Attractions, manèges, restauration, buvette...

Vendredi 27 juillet : Orchestre Les Mélomanes

Samedi 28 Juillet : Orchestre Les Méditerranéens

Dimanche 29 Juillet : Orchestre Cocktail de Nuit

Organisée par le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

Concours Ball Trap

Fête de Poussan

Dimanche 29 Juillet - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Août 2018

Concours Ball Trap

Samedi 4 et dimanche 5 août - 9 h - Stand de tir des collines de la Moure

contact@stand-poussan.com - 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Concours de pétanque

Grand prix de Poussan

Samedi 11 août - 15h - Jardin Public - Organisé par La Boule Poussannaise